

DEMI-PENSION - NOTE AUX PARENTS

- **ACCES AU SERVICE DE RESTAURATION** : la capacité d'accueil étant limitée, la liste des demi-pensionnaires sera publiée le 05/09/2025. Ne sont prioritaires que :
 - Tous les élèves de 6ème
 - Les élèves de 5ème, 4ème et 3ème résidant **hors** des secteurs suivants :
Haut de Madiana, Madiana, Bourg de Schœlcher, Anse Madame, Lot des Flamboyants, Case Navire rue Aubin EDMOND (limite piscine), lotissement Case navire (limite du Campus).
- Une fiche d'inscription à remplir en ligne est mise à votre disposition. Vous devrez l'imprimer et la remettre lors du paiement de la demi-pension sur place.
- **LE PAIEMENT** : concerne 3 jours/ semaine (au choix) pour un montant forfaitaire unique pour l'année.
 - Deux possibilités de paiement proposées: 1. paiement unique : **217.20 €**
2. paiement par trimestre (voir calendrier de paiement) : **72.40 €**
 - Trois moyens de paiement possibles sur place: 1. Carte bancaire - 2 Espèces – 3. Chèques bancaires
- **LE REMBOURSEMENT** : un virement bancaire est effectué par l'agence comptable en fin d'année scolaire. Ne seront prises en compte que les absences justifiées pour raisons de santé, les jours de grève, les fermetures ou indisponibilités du service de demi-pension.

CALENDRIER DES PAIEMENTS



Chaque trimestre un calendrier des paiements sera affiché au collège et renseigné sur le site internet pour rappel du planning des paiements par classes.

DATES DES PAIEMENTS	PERIODES COMPTABILISEES	FORFAIT UNIQUE
28 août 25 au 03 septembre 25 retardataires 4 sept uniquement	08 Septembre au 19 Décembre 2025	72.40 €
1er au 10 décembre 2025	05 janvier 26 au 31 mars 2026	72.40 €
16 mars au 25 mars 2026	13 avril 26 au 19 juin 2026	72.40 €
ANNEE SCOLAIRE	33 semaines	Total : 217.20 €

NB : LES DOSSIERS DE P.A.I ALIMENTAIRE : seront à remettre avec les pièces demandées, à l'infirmière du collège.

LES DEMANDES AU FONDS SOCIAL : seront à retirer au secrétariat de gestion ou auprès de l'assistante sociale du collège. Les demandes sont à renouveler chaque trimestre par le parent.

La secrétaire générale,

Karine LEGRAND



La principale,

Le Annick PARICARD-SINOSA

